

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 14 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux et le quatorze avril à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le huit avril, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Serge TERRANCLE, Maire.

Présents : S. TERRANCLE – G. ESTAMPE - J.P. ROUANET – A. BRAUD – B. CEZERAC - S. LANES – P. BAQUE– A. CAZAJOU - C. LEMAZURIER - F. BENARROUS - L. GRATACOS - K. IMPICCICHE – R. BERINGUIER - G. NAVLET – P. GARLAND – I. BARROSO

Absents excusés : R. PEROTIN – M.H. CHEVALIER - L. CLEDE - F. MAZET- J. LOO – M. RUBIO-VICENTE – J.J. FERRA - S. BOYE – M. CAMPAGNE – Ch. CARLES-TEIG - A. M. FERNEKESS -

Procuration de R. PEROTIN à P. BAQUE
Procuration de M.H. CHEVALIER à F. BENARROUS
Procuration de L. CLEDE à J.P. ROUANET
Procuration de F. MAZET à G. ESTAMPE
Procuration de J.J. FERRA à B. CEZERAC
Procuration de M. RUBIO-VICENTE à G. ESTAMPE
Procuration de S. BOYE à S. TERRANCLE
Procuration de Ch. CARLES-TEIG à S. TERRANCLE
Procuration de J.LOO à J.P. ROUANET
Procuration de M. CAMPAGNE à S. LANES
Procuration de A.M. FERNEKESS à R. BERINGUIER

Secrétaire de séance : Madame Sabrina LANES a été nommée secrétaire de séance.

AFFAIRES GENERALES

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 31 MARS 2022

Rapporteur : Serge TERRANCLE

Monsieur TERRANCLE demande si le compte-rendu de la séance précédente appelle des observations.

Monsieur NAVLET émet 2 remarques : l'une porte sur les taxes d'urbanisme dont le montant devrait selon lui suivre la courbe du nombre de permis de construire qui diminue ; or, il

lui est confirmé comme le bilan présenté lors de la première séance de l'année l'indiquait, que ce nombre est reparti à la hausse ; la 2^{ème} porte sur le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties dont il aurait souhaité voir le taux diminuer et non celui de la taxe foncière sur les propriétés non bâties comme indiqué dans le compte-rendu. Cela sera rectifié.

Sous ces réserves, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 31 Mars 2022 est approuvé.

COMMISSION DU PERSONNEL

MISE EN PLACE DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Rapporteur : Serge TERRANCLE

Point ajourné.

COMMISSION DES FINANCES

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE ET DES BUDGETS ANNEXES

Rapporteur : Audrey BRAUD

- **Commune** :

- Section d'investissement

- Dépenses

Opérations 2021	939.667,90 €
-----------------	--------------

- Recettes

Résultat reporté	1.007.437,31 €
Opérations 2021	1.141.633,20 €

Résultat de clôture : Excédent d'investissement : 1.209.402,61 €

- Reste à réaliser

<u>Dépenses</u>	96.967,04 €
-----------------	-------------

<u>Recettes</u>	186.573,04 €
<u>Solde final excédentaire :</u>	1.299.008,61 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 3 781.838,33 €

Recettes :

Résultat reporté 707.917,10 €

Opérations 2021 4.376.820,91 €

Résultat de clôture : Excédent de fonctionnement de 1.302.899,68 €

• **Annexes :**

CAISSE DES ECOLES

Section d'investissement 0 €

Section de Fonctionnement

Dépenses **40.188,96 €**

Recettes

Excédent antérieur reporté 4.253,42 €

Recettes 2021 41.681,58 €

TOTAL **45.935,00 €**

Résultat de clôture : Excédent de Fonctionnement de 5.746,04 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'accepter les Comptes Administratifs 2021 de la commune et de la Caisse des Ecoles.

LOTISSEMENT

Section d'investissement

Dépenses 23.454,17 €

Recettes

Excédent antérieur reporté 37.904,68 €

Recettes 2021 58.095,32 €

TOTAL **96.000,00 €**

Résultat de clôture : Excédent d'investissement : 72.545,83 €

Section de Fonctionnement

<u>Dépenses</u>	75.978,27 €
<u>Recettes</u>	182.454,17 €
<u>Résultat de clôture</u> : Excédent d'investissement de	106.475,90 €

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DU TRESORIER

Rapporteur : Audrey BRAUD

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, le compte de gestion dressé par le Trésorier,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ainsi que sur les budgets annexes, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, de déclarer que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 pour le budget principal, le budget de la Caisse des Ecoles et le budget du lotissement « La Croix » par le Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021

Rapporteur : Audrey BRAUD

- Commune :

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 1.302.899,68 €, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- une affectation complémentaire en réserves au compte 1068 de 500.000,00 €,
- une affectation à l'excédent reporté de 802.899,04 €.

• Annexe : Caisse des Ecoles

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 5.746,04 €, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- une affectation à l'excédent reporté de 5.746,04 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

LOTISSEMENT

Rapporteur : Audrey BRAUD

Constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 106.475,90 €, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents :

- une affectation à l'excédent reporté de 106.475,90 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Rapporteur : Audrey BRAUD

Madame BRAUD rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le conseil municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Elle confirme que conformément au 1° du 4 du J du I de l'article 16 de la loi n°2019-1479 du 28 Décembre 2019 de finances pour 2020, par dérogation à l'article 1636B sexies précité, le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale est gelé en 2022 au niveau du taux de 2019 et n'a pas à être voté par le Conseil Municipal.

Madame BRAUD, après avoir présenté le Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2021 ainsi que le projet de budget 2022, propose à l'assemblée délibérante :

- de maintenir en 2022 comme suit les taux au niveau de ceux de 2021.

	Taux 2021 (rappel)	Taux 2022
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	42,13 %	42,13%
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	70,93%	70,93%

M. Guy NAVLET souhaite qu'une baisse d'impôt soit opérée. Monsieur le Maire l'informe qu'il n'est pas prévu d'augmentation des impôts alors que nous allons subir une forte augmentation des fluides. M. BERINGUIER préfère ne pas diminuer les taux en 2022 si c'est pour les augmenter fortement par la suite, ce qui mettrait les administrés dans la difficulté.

Le Conseil Municipal approuve, à la majorité des membres présents (3 abstentions : G. NAVLET, P. GARLAND, I. BARROSO), la proposition présentée.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 DE LA COMMUNE

Rapporteur : Audrey BRAUD

Madame BRAUD propose au Conseil Municipal le Budget Primitif 2022 de la commune et du budget Caisse des Ecoles :

Commune

- Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>	5.367.500,00 €
-----------------	----------------

<u>Recettes</u>	5.367.500,00 €
-----------------	----------------

- Section d'investissement

<u>Dépenses</u>	1.741.115,00 €
-----------------	----------------

<u>Recettes</u>	3.527.976,00 €
-----------------	----------------

Caisse des écoles

- Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>	46.495,00 €
-----------------	-------------

<u>Recettes</u>	46.495,00 €
-----------------	-------------

Lotissement « La Croix »

- Section de fonctionnement

<u>Dépenses</u>	186.535,90 €
-----------------	--------------

<u>Recettes</u>	186.535,90 €
-----------------	--------------

- Section d'investissement

<u>Dépenses</u>	96.030,00 €
-----------------	-------------

<u>Recettes</u>	96.030,00 €
-----------------	-------------

Monsieur Guy NAVLET fait part de son inquiétude sur les charges de personnel qu'il juge non maîtrisées.

Le Conseil Municipal approuve, à la majorité des membres présents (abstentions de I. BARROSO, G. NAVLET et P. GARLAND), la proposition présentée.

VOTES SUR LES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS

Rapporteur : Audrey BRAUD

DETAIL DES VOTES SUR LES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS

NOM DES ASSOCIATIONS	Proposition subvention 2021	Subvention votée 2022	<i>Elus ne prenant pas part au vote</i>
ACCA (chasse)	720	720	
AAPE (parents élèves)	220	0	
APOIRC - Salon Musical	800	500	
ARHB (recherches historiques)	500	0	
Atelier de la Gribouille	200	200	
Atelier des petits points	250	250	
BAG (gymnastique)	1700	1700	
BASKET CLUB (VBB)	3300	3300	
BOUGE BOULOC	0	0	
BOULOC SPORTING FUTSAL	150	300	
CDCV	200	200	
COF (comité des fêtes)	6800	6800	
CAP SOPHRO	150	0	
CLUB JOIE DE VIVRE	750	750	
PHILATHELIQUE (CLUB)	400	400	
COCHONNET BOULOCAIN	550	550	<i>P. BAQUE</i>
DAUPHINS DU FRONTONNAIS	150	200	
DETENTE ET LOISIRS	640	640	
FNACA	230	250	
JONGLE ET RIE (cirque)	400	0	
JUDO JU JITSU	775	775	
KARATE	775	775	
LA FRATERNELLE	700	700	<i>G. ESTAMPE</i>
LA PEPINIÈRE	300	0	

LE CRI DE L'ECRIT LE DIT DU LU	100	0	
PARENTS AUJOURD'HUI	200	0	
PAUSE LECTURE	300	300	
FCPE (parents d'élèves)	220	220	
P'TITS MOLIERE (théâtre)	400	400	
RAND'OC (randonnée)	350	350	
TENNIS CLUB BOULOC	1400	1400	
TOURNESOL (commerçants)	150	0	
USBSSC Foot	2200	2200	
LES PITCHOUS DE BOULOC	100	0	Anne CAZAJOU
LES BOTTES DE BOULOC	0	200	
LES MARCHEURS DE BOULOC	0	200	
TOTAL	26.080	24.280	

Il est à noter que certaines associations ont demandé une diminution de leur subvention.

L'ensemble des élus prenant part au vote se prononcent favorablement sur les subventions proposées.

Relevé des délibérations :

N°	Domaine	Objet
2022/03/01	Décisions budgétaires	Vote du Compte Administratif de la Commune
2022/03/02	Décisions budgétaires	Vote du Compte Administratif de la Caisse des Ecoles
2022/03/03	Décisions budgétaires	Vote du Compte Administratif du Lotissement La Croix
2022/03/04	Décisions budgétaires	Approbation du compte de gestion du trésorier
2022/03/05	Décisions budgétaires	Affectation résultats 2021 Budget Communal
2022/03/06	Décisions budgétaires	Affectation résultats 2021 Caisse des Ecoles
2022/03/07	Décisions budgétaires	Affectation résultats 2021 du Lotissement La Croix
2022/03/08	Décisions budgétaires	Vote des taux d'imposition
2022/03/09	Décisions budgétaires	Vote des Budgets primitifs Commune, Caisse des Ecoles et Lotissement 2022

Emargements pour la séance du jeudi 14 Avril 2022 :

<i>Serge TERRANCLE</i>	<i>Rémi PEROTIN</i> <i>Absent excusé</i> <i>Procuration à P.</i> <i>BAQUE</i>	<i>Audrey BRAUD</i>	<i>Gilbert ESTAMPE</i>
<i>Marie-Hélène CHEVALIER</i> <i>Absente excusée</i> <i>Procuration à F.</i> <i>BENARROUS</i>	<i>Jean-Pierre ROUANET</i>	<i>Béatrice CEZERAC</i>	<i>Jean-Jacques FERRA</i> <i>Absent excusé</i> <i>Procuration à B.</i> <i>CEZERAC</i>
<i>Sandrine BOYE</i> <i>Absente excusée</i> <i>Procuration à S.</i> <i>TERRANCLE</i>	<i>Magali CAMPAGNE</i> <i>Absente excusée</i> <i>Procuration à S. LANES</i>	<i>Laurent GRATACOS</i>	<i>Jonathan LOO</i> <i>Absent excusé</i> <i>Procuration à J.P.</i> <i>ROUANET</i>
<i>Cendrine LEMAZURIER</i>	<i>Anne CAZAJOU</i>	<i>Patrick BAQUE</i>	<i>Frank MAZET</i> <i>Absent excusé</i> <i>Procuration à G.</i> <i>ESTAMPE</i>
<i>Karine IMPICCICHE</i>	<i>Lilian CLEDE</i> <i>Absent excusé</i> <i>Procuration à J.P.</i> <i>ROUANET</i>	<i>Maria VICENTE-RUBIO</i> <i>Absente excusée</i> <i>Procuration à G.</i> <i>ESTAMPE</i>	<i>Francis BENARROUS</i>
<i>Christine CARLES-TEIG</i> <i>Absente excusée</i> <i>Procuration à S.</i> <i>TERRANCLE</i>	<i>Sabrina LANES</i>	<i>Pierre GARLAND</i>	<i>Robert BERINGUIER</i>
<i>Anne-Marie FERNEKESS</i> <i>Absente excusée</i> <i>Procuration à R.</i> <i>BERINGUIER</i>	<i>Guy NAVLET</i>	<i>Isabelle BARROSO</i>	

